



POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE

AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, CULTURELS, SPORTIFS OU DE LOISIRS

La politique soutient les organismes dans leurs initiatives communautaires, culturelles, sportives ou de loisirs contribuant à la qualité de vie des citoyens. Un comité consultatif vérifie la recevabilité des demandes en fonction des critères énoncés plus loin et en fait rapport aux élus. Ceux-ci annoncent leurs décisions lors des séances régulières. L'obtention d'un soutien financier ne signifie en aucun cas que la ville s'engage à accorder une aide récurrente à l'organisme en question. Il est cependant possible de négocier une entente particulière avec la Ville.

Le soutien financier offert par la Ville de Sainte-Anne-des-Monts ne peut excéder 500\$.

CRITÈRES :

- a) Remplir le formulaire et le faire parvenir au bureau du greffe au plus tard à 16 h le deuxième lundi du mois. La demande doit être faite avant la tenue de l'activité pour laquelle l'aide est demandée.
- b) Être un organisme légalement constitué. La priorité est accordée aux organismes à but non lucratif localisés sur le territoire annemontois ou qui y réalisent une activité majeure.
- c) L'activité doit avoir un impact communautaire et rejoindre un maximum de citoyens.
- d) Les demandes qui sont en concordance avec les politiques municipales en vigueur (exemple : politique culturelle) seront privilégiées.
- e) La concertation est essentielle pour maximiser les effets positifs des actions réalisées dans notre municipalité, les projets favorisant le maillage entre organismes seront avantagés. De plus, les autorités veilleront à éviter le dédoublement sur le plan des services offerts à la collectivité.
- f) Les initiatives soutenues devront assurer une visibilité à la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.
- g) L'activité ne doit pas viser uniquement les membres des organisations, mais bien s'adresser le plus possible au public en général; autrement dit, la Ville n'apportera pas de soutien aux activités purement sociales.

A : IDENTIFICATION

Nom de l'organisme :

Adresse :

Site Internet :

Nom du responsable de la demande :

Fonction ou titre :

Téléphone :

Courriel :

B : MANDAT / MISSION DE L'ORGANISME

C : INFORMATIONS SUR LA DEMANDE

Nom de l'activité visée par la demande :

Date de concrétisation :

Lieu de réalisation :

Nombre de participants prévu :

Description de l'activité et objectifs visés :

Visibilité, reconnaissance offertes à la Ville en échange du soutien financier :

D : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Montant demandé à la Ville :

Revenus estimés

Coûts estimés :

E : PIÈCE JUSTIFICATIVE À JOINDRE

- Preuve vérifiable de l'existence légale de l'organisme
(*Première page de la charte par exemple*)

Signature

Date